

Conseil d'Administration de l'UNSS du 12 octobre 2020

Les principaux éléments à retenir

A l'ordre du jour de ce CA:

- Le PV du CA du 19 mai 2020
- Le Rapport Général 2019-2020
- Gymnasiades et Gymnasiades territoriales
- Questions diverses

Le CA a duré 3h30. Il s'est déroulé en présentiel + 5 participant.es en visio.

Les Gymnasiades ont été retirées de l'ODJ car non étayées de documents envoyés en amont.

Au-delà du Rapport Général, les échanges ont porté pour l'essentiel sur la reprise des activités UNSS à la rentrée et sur l'aide exceptionnelle au prix du contrat envisagée pour l'année scolaire 2020-2021.

Le procès verbal du Conseil d'Administration du 19 mai 2020

Il a été adopté à l'unanimité.

La reprise des activités UNSS à la rentrée

Les élu.es des AS ont rapporté des situations différentes selon les territoires : rencontres parfois interdites par des IA-DASEN, Recteurs, chefs d'établissement.

Réponses apportées par la directrice nationale : L'UNSS a fait le choix de se référer au protocole EN et de produire un plan en <u>3 scenarii</u> en fonction du contexte sanitaire permettant d'organiser des rencontres dans des formats adéquats. Les préfets ont la prérogative de décider de l'interdiction des rencontres.

Les championnats inter-académiques sont repoussés dans le calendrier de façon à pouvoir organiser tous les championnats si le contexte sanitaire le permet. Des décisions devraient être prises en décembre.

Pour plus de détails, voir le document « Déclaration liminaire du SNEP-FSU »

Le Rapport Général (RG)

Le RG tel qu'il nous a été présenté ce jour ne comportait aucune donnée sur la répartition filles-garçons, le nombre de districts et coordonnateurs, de sections sportives, d'activités et leurs évolutions en termes de pratiquant.es (âge, sexe, type d'établissement), etc... Ces données se trouvent habituellement dans un document « UNSS en chiffres et en images » qui ne pourra être complété que lorsque la saisie dans le « vie des AS » sur OPUSS sera faite par les AS (2 novembre). C'est pour cette raison que le SNEP-FSU a voté en abstention car ce sont des données essentielles pour rendre vraiment compte du cœur du fonctionnement et de l'objet de l'UNSS.

Le Rapport Général a adopté avec 15 voix POUR, 2 voix ABSTENTION (SNEP-FSU) et 5 voix CONTRE (élu.es des AS)

Pour plus de détails, voir le document « Rapport Général ».

CA de l'UNSS – 12 octobre 2020 – Principaux éléments à retenir

L'aide exceptionnelle au prix du contrat

Lors de l'AG du 30 juin, le SNEP-FSU avait déjà demandé que l'UNSS prennent des dispositions exceptionnelles (un geste vers les AS) en raison de l'arrêt des activités pendant la période de crise sanitaire. En plus de l'annulation de l'augmentation de 1% du prix de la licence adoptée à l'AG du 30 juin, notre demande a été entendue et l'UNSS envisage une réduction exceptionnelle sur le prix du contrat licences lissée sur le 1er et le 3ème prélèvement de l'année en cours. Un courrier dans ce sens a été envoyé le 7 octobre à tous les chefs d'établissements, IA-DASEN et Recteurs.

Un point d'étape financier de l'exercice 2020 a été présenté. Il sera affiné pour présentation à l'AG extraordinaire le 5 novembre 2020. L'AG extraordinaire devra voter le montant et les conditions de l'aide exceptionnelle vers les AS.

Pour de plus de détails, voir le document « Questions Diverses ».

Les questions diverses

Règlement Fédéral et fiches sports :

Les questions portaient sur les réunions à venir à propos des Jeux des jeunes, Jeux des lycées et Critérium 3èmes-2ndes et sur les décisions prises par les CMN dans les Fiches Sport des sports collectifs. Alors que l'engagement avait été pris à l'AG du 30 juin, des réunions ont été organisées entre la direction nationale et le CNOSF mais sans que nous ayons été conviés à y participer ! De même les CMN ont pris des décisions applicables dès cette rentrée sans que les CMD et CMR ne puissent faire remonter des remarques sur les changements opérés.

Nos demandes de revoir certaines fiches sport comme celles de discuter des nouveaux « Jeux » décidés unilatéralement ont reçu une fin de non-recevoir.

OPUSS

Les élu.es des As ont constaté des dysfonctionnements avec le nouvel OPUSS (données effacées et/ou mélangées avec l'année précédente, données personnelles de tous les licencié.es sur tout le territoire, ...). Il nous a été répondu que les difficultés actuelles sont en train de se résoudre.

Après de nombreuses années où ils en faisaient la demande, les élu.es des AS ont enfin obtenu l'accord du représentant du ministre pour la création d'un « espace élus des AS » sur le site unss.org. L'UNSS devrait donc le mettre en place dès la fin de restructuration du site.

Réversibilité des contrats et paramètres de calcul LP et lycées

Sans répondre directement à nos propositions, la directrice a indiqué à plusieurs reprises qu'une réflexion est en cours pour les contrats en fonction des caractéristiques des établissements.

PNDSS

Les réunions locales pour élaborer les plans départementaux (PDDSS) et académiques (PADSS) devraient tenir au cours de l'année scolaire. Les CDUNSS et CRUNSS devront les valider.

Pour plus de détails sur l'ensemble des questions posées, voir le document « <u>Questions Diverses</u> ».

Retrouvez l'ensemble des documents relatifs à ce CA sur notre site :

http://www.snepfsu.net/sportsco/instances.php